

# Proudhon libéral ?

**P**ROUDHON SE PLAIGNAIT de ne pas être compris<sup>1</sup>. Cela doit être le cas puisque les courants politiques les plus divers se réclament de lui, y compris la droite libérale et les royalistes. Il est vrai que par le mode d'exposition de sa pensée, Proudhon lui-même ne simplifiait pas les choses.

Emporté souvent par sa verve argumentative, il en oublie de « coller aux faits », se perd dans de longues digressions et néglige que le lecteur n'a pas besoin de *tout* savoir de la chaîne des idées qui l'ont conduit à sa démonstration. Voulant contester un point de vue, Proudhon consacre souvent de nombreuses pages à développer l'argument qu'il combat en se plaçant *du point de vue* de celui-ci, afin de le pousser jusqu'à ses extrêmes limites. Le lecteur pas toujours attentif peut finir par croire que c'est ce que Proudhon pense réellement !

En outre, il a souvent recours à la démonstration par l'absurde, procédé dans lequel il est passé maître, utile pour montrer l'inanité d'un raisonnement auquel il s'oppose mais qui ne contribue pas à clarifier l'exposé de ses propres doctrines.

Cependant, la plus grande difficulté que le lecteur d'aujourd'hui doit affronter est sans doute celle du vocabulaire. Lorsqu'il réclame une propriété « libérale, fédérative, décentralisatrice, républicaine, égalitaire, progressive, justicière »<sup>2</sup> il convient de ne pas faire de contre-sens sur le mot « libérale ». Lorsqu'il parle de socialisme, c'est d'un mouvement empreint d'« une certaine religiosité tout à fait illibérale » qu'il s'agit<sup>3</sup> ; lorsqu'il parle de communisme, ce n'est absolument pas du marxisme qu'il s'agit<sup>4</sup> ; lorsqu'il parle d'économie politique, il faut entendre ce terme dans le langage de l'époque, comme théorie économique de la bourgeoisie<sup>5</sup>. Pour lire Proudhon, il faut donc faire l'effort d'« entrer » dans son mode de penser.

## « Laisser-faire, laissez-passer »

Le débat sur le « libéralisme », supposé ou réel, de Proudhon n'est pas nouveau. Pierre Leroux disait que Proudhon était un libéral déguisé en socialiste<sup>6</sup>. Louis Blanc condamnait fermement les orientations libérales de Proudhon<sup>7</sup>.

Les partisans d'un Proudhon libéral ont quelques arguments : il emploie fréquemment le mot « libéral » dans une acception positive, mais ce n'est pas en référence au libéralisme économique que nous connaissons aujourd'hui, comme celui de l'école de Chicago, mais au libéralisme philosophique ou politique tel qu'il était entendu dans le contexte du début du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il était un courant de pensée progressiste dans une Europe dominée par les régimes despotiques.

Une citation de lui a de quoi réjouir les auteurs<sup>8</sup> qui tentent de tirer Proudhon vers la couverture libérale. Elle se trouve dans un programme électoral qu'il proposa en 1848 à ses

---

<sup>1</sup> Le présent essai est inspiré d'un travail en trois volumes dont le premier est à paraître aux éditions du Monde libertaire : *Proudhon 200 ans après : I. – L'Économie*.

<sup>2</sup> *Théorie de la propriété*.

<sup>3</sup> Proudhon s'oppose en général au « socialisme » qu'il considère comme une forme d'utopisme, mais il emploie également le terme dans son acception positive.

<sup>4</sup> Le communisme auquel s'attaque Proudhon est un courant utopiste vaguement religieux. Ce qu'il lui reproche est avant tout l'idée de « communauté » – qu'on ne trouve pas du tout chez Marx.

<sup>5</sup> « Je ne regarde pas comme science l'ensemble incohérent de théories auquel on a donné depuis à peu près cent ans le nom officiel d'économie politique, et qui, malgré l'étymologie du nom, n'est encore autre chose que le code ou la routine immémoriale de la propriété. » *Système des contradictions*.

<sup>6</sup> « Dialogue avec P.-J. Proudhon », *La République* (Nov.–Déc. 1849), cité par Bruno Viard, *Pierre Leroux, A la source perdue du socialisme français*, Desclées de Brouwer, 1997.

<sup>7</sup> Cf. *La Voix du peuple*, numéros de décembre 1849, la polémique avec Pierre Leroux et Louis Blanc.

<sup>8</sup> Notamment Alain Laurent (*La Philosophie libérale*, 2002, les Belles Lettres) qui fait référence à la citation de Proudhon ici mentionnée.

électeurs<sup>9</sup> : il y réclame toutes les libertés imaginables : « liberté de conscience, liberté de la presse, liberté du travail, liberté de l'enseignement, libre concurrence, libre disposition des fruits de son travail, liberté à l'infini, liberté absolue, liberté partout est toujours ! ». Côté auteurs, il se réclame de « Quesnay, de Turgot, de Jean-Baptiste Say », et encore de « Franklin, Washington, Lafayette, de Mirabeau, de Casimir Périer, d'Odilon Barrot, de Thiers ». Il se déclare partisan du « "laisser-faire, laissez-passer" dans l'acception la plus littérale et la plus large ». On trouve dans son programme le refus de toute « autre solidarité entre les citoyens que celle des accidents de force majeure », ce qui est une récusation de ce qu'on nommera plus tard le « Welfare State ».

Avec un tel programme, il n'est plus possible de récuser l'appartenance de Proudhon au courant libéral, pensera-t-on. Pourtant, le ton même sur lequel Proudhon s'exprime montre à l'évidence qu'il « en fait trop », et que ça *l'amuse*.

D'ailleurs, les proclamations enflammées de Proudhon au début de ce programme – dont les préoccupations électoralistes ne sont pas absentes – participent de sa méthode argumentative qui consiste à abonder dans le sens de son lecteur – pendant un moment – afin d'attirer son attention et l'entraîner ensuite dans une tout autre direction. Il ne faut pas oublier que Proudhon était un polémiste et qu'il *s'amuse* en écrivant.

Précisément, le reste du texte va consister à expliquer aux électeurs, qu'il a « endormis » par ses proclamations de libéralisme, que la propriété individuelle a perdu de son importance en tant qu'institution et que la société ne fonctionne plus désormais que grâce à la circulation : « La société ne vit plus, comme autrefois, sur la propriété individuelle ; elle vit sur un fait plus générique, elle vit sur la circulation », ce qui est parfaitement bien vu : on sait que la crise de 1929 a pris une extension catastrophique parce que les échanges internationaux avaient pratiquement cessé. Peu de lecteurs semblent avoir perçu que tout au long de sa vie, et malgré les approches différentes qu'il aura du problème, Proudhon tente de montrer (tout en ayant l'air de la défendre) que la propriété est une exception historique, une forme transitoire, qu'elle n'a existé que pendant de courtes périodes de l'histoire et que sa fonction historique est bientôt achevée.

Ce « Programme révolutionnaire » est incompréhensible si on ne le place pas dans le contexte. Le gouvernement provisoire avait proclamé le 25 février 1848 le droit au travail. Il y avait 6000 chômeurs recensés à Paris mais leur nombre passe à 30 000 le 30 mars, à 64 000 le 16 avril et 117 000 le 30 avril. En outre il y avait une terrible crise du logement. Proudhon propose donc un certain nombre de décrets qui ont presque tous pour objet de réduire les effets de cette crise. Mais il faut pour cela faire face à l'opposition irréductible de la bourgeoisie que les élections ont portée au pouvoir. D'où les proclamations de libéralisme de l'auteur du projet ; mais dans son Programme révolutionnaire, Proudhon va expliquer qu'il faut supprimer l'argent et l'intérêt sur le capital ! « Se passer de numéraire, supprimer l'intérêt du capital circulant, telle est donc la première entrave à la liberté que je propose de détruire par la constitution d'une Banque d'Echange<sup>10</sup>. » Chose invraisemblable, Proudhon propose même de réduire les salaires afin de « diminuer les frais généraux de la production » ; mais dans son esprit il ne s'agit pas d'augmenter les profits des entrepreneurs (ce que ferait un bon libéral) ; il s'agit d'augmenter la richesse générale et d'instaurer un système dans lequel « ni le capital, ni le privilège, ni le parasitisme ne prélèvent rien », où « l'État est ramené au strict nécessaire<sup>11</sup> » et où le producteur « reçoit l'équivalent de son produit ». Il en résulte, dit Proudhon, que « plus le salaire diminue, plus le travailleur s'enrichit ». Il propose même une « réduction à l'infini » des salaires. Même dans ses rêves les plus fous, le néo-libéral d'aujourd'hui n'oserait pas imaginer une telle chose.

Or si le corollaire de la réduction des salaires jusqu'à zéro est l'« augmentation générale de la production collective », cela implique inévitablement la mise en place d'un mode

---

<sup>9</sup> « Programme révolutionnaire aux électeurs de la Seine », *Le Représentant du Peuple*, mai-juin 1848.

<sup>10</sup> « Programme révolutionnaire aux électeurs de la Seine », *Le Représentant du Peuple*, mai-juin 1848.

<sup>11</sup> Les partisans d'un Proudhon « libéral » font un contre-sens en jouant sur son anti-étatisme pour en faire un défenseur de l'« Etat minimum » cher au libéralisme. Proudhon remplace l'Etat par l'association des producteurs. De même pour son anti-communisme, voire son anti-socialisme. La pensée de Proudhon ne s'inscrit pas dans une problématique binaire dans laquelle on est soit libéral, soit communiste, et si on est anti-communiste, on est libéral.

répartition des biens et services radicalement différent de celui qui est en place, et *l'abolition du salariat*.

## Propriété : vol, ou liberté ?

Après avoir déclaré au début de sa carrière d'écrivain que la propriété est le vol, Proudhon change de point de vue et défend l'idée que c'est la liberté. Mais le vol qu'il dénonce en 1840 dans son *Premier mémoire* ne se trouve pas tant dans la *propriété* que dans l'appropriation indue de l'« aubaine » qu'elle autorise, c'est-à-dire le résultat du travail collectif des travailleurs, dont la valeur dépasse la simple somme des efforts individuels : « La propriété est un droit d'aubaine, c'est-à-dire le pouvoir de produire sans travailler. »

Or malgré ses changements d'approche du problème de la propriété, Proudhon *n'abandonnera jamais cette condamnation de l'« aubaine »*, ou en d'autres termes de la plus-value. Dans la mesure où la légitimité de cette appropriation constitue l'un des fondements de la pensée économique libérale, on peut dès lors contester toute tentative de classer Proudhon dans la catégorie « penseur libéral ».

Les prises de position de Proudhon en faveur de la concurrence sont également un des arguments avancés par les partisans d'un Proudhon-penseur libéral. C'est oublier un peu vite le tableau terrible des effets de la concurrence qu'il dresse dans le *Système des contradictions*, *qu'il ne remettra pas en cause non plus*. Même à la fin de sa vie, il condamnera ce qu'il nomme l'« accaparement », c'est-à-dire la concentration du capital liée à la concurrence. Aussi peut-on penser que lorsque d'une part, il attaque la concurrence capitaliste et, d'autre part, il en défend le principe dans le cadre d'une société d'où l'appropriation de l'aubaine aura disparu, ce n'est pas tout à fait de la même chose qu'il parle.

A la fin de sa vie, Proudhon affirme à deux reprises qu'il n'a pas changé d'opinion sur le fond, ni sur la question de la propriété ni sur l'analyse critique du capitalisme. Ainsi dit-il dans sa *Théorie de la propriété* (1863) : « La théorie de la propriété que je publie à cette heure serait-elle considérée par hasard comme une rétractation ? ... On va voir qu'il n'en est rien. » Il continue de dire dans cet ouvrage que propriété et vol sont « deux équivalents économiques ».

Quant au *Système des contradictions économiques* (publié en 1846), un ouvrage qui anticipe en bien des points le *Capital*, Proudhon déclare en 1863 que s'il émet des réserves quant à la méthode employée, « cette réserve faite dans un intérêt de logique pure, je maintiens tout ce que j'ai dit dans mes *Contradictions* ».

Proudhon maintient donc le fond de sa critique de la propriété et le fond de sa critique du système capitaliste. Il n'y a aucune raison de ne pas le suivre sur ces points, pas plus que lorsqu'il déclare à la fin de sa vie : « Si jamais je me trouve propriétaire, je ferai en sorte que Dieu et les hommes, les pauvres surtout, me le pardonnent <sup>12</sup> !... »

Proudhon *n'aime pas* la propriété mais il la défend. Il critique violemment la concurrence mais en défend le principe. Pourquoi ?

Pour ce qui concerne la propriété, c'est en grande partie pour des raisons tactiques. Il a compris que la paysannerie, *mais aussi le prolétariat*, sont attachés à la notion de propriété. Le sentiment de propriété, l'attachement féroce à la propriété relèvent la plupart du temps de la peur de l'inconnu, de la peur de la précarité de l'existence et du désir de l'individu de se garantir et de garantir à sa famille une existence décente.

Quel que soit le point de vue sous lequel on aborde la question de la propriété chez Proudhon – « vol » ou « liberté » – il part du constat de l'existence d'une nombreuse couche sociale intermédiaire attachée à la propriété et qui n'est pas disposée à abandonner facilement cette idée. La propriété est une institution qui est le symptôme de la faiblesse humaine. C'est un sentiment irrationnel dont il est impossible de ne pas tenir compte si on veut changer la société. Proudhon a compris en particulier qu'*on ne fait pas de révolution sociale sans la paysannerie* lorsqu'elle représente l'écrasante majorité de la population <sup>13</sup>. Toute la

---

<sup>12</sup> *Théorie de la propriété*, 1863.

<sup>13</sup> « La propriété foncière, en France, intéresse les deux tiers des habitants », écrit-il dans *Idée générale de la révolution*.

problématique de Proudhon semble donc de trouver les moyens d'attacher la paysannerie à des réformes progressives du statut de la propriété, sans la heurter de front <sup>14</sup>.

C'est là sans doute que se trouvent la clé de ses théories sur la propriété et le fil conducteur qui lie ses premières prises de position – la propriété est le vol – et celles qu'il développera à la fin de sa vie – la propriété est la liberté. On s'aperçoit alors que la contradiction qui est soulignée entre les unes et les autres s'atténue considérablement. Dans *Théorie de la propriété*, l'ouvrage même où il semble réhabiliter la propriété, Proudhon précise qu'il s'agit d'une propriété « transformée, humanisée, purifiée du droit d'aubaine ». On imagine mal un entrepreneur capitaliste adhérer à un système dans lequel il n'aura pas la possibilité d'exploiter la force de travail d'autrui. Quelle que soit la complexité de l'approche proudhonienne et les contorsions dialectiques auxquelles il a recours, il convient de garder cela à l'esprit.

Dans la *Capacité politique*, son dernier ouvrage, il écrit que malgré les restrictions qu'il a pu établir à son exercice, hors desquelles « elle demeure usurpatrice et odieuse », la propriété « conserve quelque chose d'égoïste qui m'est toujours antipathique ». Cette réflexion est importante car elle fut livrée à la fin de sa vie dans un texte qui sera publié après sa mort, et révèle donc son point de vue à un moment où, en principe, il a *achevé* d'exposer sa pensée dernière sur la question. Il clame qu'il est toujours « égalitaire et antigouvernemental », ennemi des abus de la force. La propriété demeure à ce titre « un bouclier, une place de sûreté pour le faible » mais, ajoute Proudhon, « mon cœur ne sera jamais à elle ». C'est un moindre mal, et il faut désigner ce contre quoi elle constitue ce qu'il appelle un « bouclier » : l'Etat.

Si Proudhon est un penseur libéral, c'en est un qui décidément n'aime pas la propriété.

Vu à travers le filtre de l'analyse marxiste, il n'est pas difficile de qualifier Proudhon d'économiste petit bourgeois promoteur de la petite propriété foncière. Mais le point de vue de Proudhon est plus complexe : il préconise au point de départ un partage égal de la terre ; il préconise également, « pour qu'il n'y ait pas abus, qu'il soit maintenu de génération en génération », c'est-à-dire qu'il n'y ait pas de concentration du capital foncier. C'est donc à une propriété dont les prérogatives sont extrêmement limitées que nous avons à faire, une propriété dont le propriétaire est obligé de s'associer aux autres propriétaires pour assurer la production : c'est là, nous semble-t-il, le sens du « pacte fédératif qui lui confère la propriété » et qui le pousse à veiller, en tant que « membre du corps social, à ce que sa propriété ne fasse déshonneur à la chose publique » <sup>15</sup>.

Il faut garder à l'esprit que, en matière de programme, le mouvement socialiste en était encore aux tâtonnements, au stade expérimental. Sans doute les communistes russes auraient-ils dû lire Proudhon : la catastrophe de leur politique agraire, qui a conduit la révolution à sa perte, aurait peut-être pu être évitée.

## Le communisme

La clé de l'approche proudhonienne de l'économie se trouve sans doute dans une phrase qu'il prononce sur Louis Blanc : « M. Blanc a-t-il abordé le problème de la valeur, qui implique à lui seul tous les autres ? »

---

<sup>14</sup> Pendant la guerre franco-prussienne, Bakounine appliquera littéralement les positions de Proudhon. Il avait espéré que les hostilités déclenchaient un processus révolutionnaire qui s'étendrait des villes aux campagnes. Il préconisait alors une action dirigée à la fois contre le gouvernement et les Prussiens, la transformation de la guerre patriotique en guerre révolutionnaire. Le ralliement de la paysannerie à la révolution constitue un point fondamental de la stratégie qu'il préconise alors. A ceux qui objectent que les paysans sont des partisans forcés de la propriété individuelle, il répond qu'il faut « établir une ligne de conduite révolutionnaire qui tourne la difficulté et qui non seulement empêcherait l'individualisme des paysans de les pousser dans le camp de la réaction, mais qui au contraire s'en servirait pour faire triompher la révolution ». Les bolcheviks seront confrontés au même problème quarante ans plus tard : Bakounine ajoute d'ailleurs quelques mots qui prendront tout leur sens lors de la révolution russe : « En dehors de ce moyen que je propose, il n'y en a qu'un seul : le terrorisme des villes contre les campagnes (...). Ceux qui se serviront d'un moyen semblable tueront la révolution. » (« Lettre à un Français sur la crise actuelle », septembre 1870, *Œuvres* Champ libre, VII, 116-118.)

<sup>15</sup> *Ibid.*

Proudhon reproche aux communistes<sup>16</sup> leur fétichisme de l'État et de l'action gouvernementale. « Les communistes, en général, se font une illusion étrange : fanatiques du pouvoir, c'est de la force centrale, et (...) de la richesse collective, qu'ils prétendent faire résulter, par une espèce de retour, le bien-être du travailleur qui a créé cette richesse<sup>17</sup>... » Selon Proudhon, le gouvernement est par sa nature « incapable de diriger le travail ». Le projet communiste se limite à vouloir créer un « grand monopole » d'État qui ressemble étrangement au capitalisme d'État dont Lénine faisait la promotion.

Cet anti-étatisme est fondé sur la conviction que l'État n'est pas *capable* de réaliser des réformes en profondeur. Professant l'avènement de sociétés régies par une organisation égalitaire et autoritaire, le communisme aboutit à l'absolutisme : « Tout appartient à la communauté, personne n'ayant rien de propre, l'impression d'un livre non autorisé est impossible. D'ailleurs qu'aurait-on à dire ? Toute idée factieuse se trouve arrêtée dans sa source, et nous n'avons jamais de délits de presse ; c'est l'idéal de la police préventive. Ainsi le communisme est conduit par la logique à l'intolérance des idées<sup>18</sup>. » Il s'agit, dit Proudhon, de « faire du communisme au moyen des baïonnettes ».

Louis Blanc représente aux yeux de Proudhon le type même du communiste chez qui « le pouvoir, par sa force d'initiative, tend à éteindre toute initiative individuelle, à proscrire le travail libre ». Après avoir sacrifié la concurrence à l'association, Louis Blanc est accusé de lui sacrifier la liberté. Le communisme est une de ces « utopies sociales, politiques et religieuses qui dédaignent les faits et la critique », et qui sont « le plus grand obstacle qu'ait présentement à vaincre le progrès ». Son mode d'intervention est le décret : « Les communistes espèrent en une révolution qui leur donne l'autorité et le trésor<sup>19</sup>. »

Le projet de Louis Blanc serait donc de constituer une commandite à l'échelon du pays. On pourrait croire, dit Proudhon, « que la commandite, par sa puissance expansive et par la facilité de mutation qu'elle présente, puisse se généraliser de manière à embrasser une nation entière, dans tous ses rapports commerciaux et industriels »<sup>20</sup>. Or, si un produit n'est fabriqué que par un « unique fabricant », « la valeur réelle de ce produit reste un mystère, soit dissimulation de la part du producteur, soit incurie ou incapacité à faire descendre le prix de revient à son extrême limite ».

Ce que Proudhon appelle la « commandite », c'est en somme l'étatisation de la production : Proudhon anticipe ainsi sur un problème qui fournira l'occasion d'une nombreuse littérature après la révolution russe : la détermination de la valeur dans une économie étatisée.

## La valeur

Le sens de l'interpellation que Proudhon adresse à Louis Blanc est : une économie étatisée est incapable de résoudre le problème de la valeur, parce que pour ce faire, il faut *comparer*, et que pour comparer il faut un certain degré de concurrence. L'expérience du communisme d'État « réel » montre qu'il avait raison.

La vision proudhonienne de l'économie, inspirée de son expérience de comptable, reste marquée par le constat que l'on ne doit pas dépenser plus que ce que l'on gagne. L'économie politique, dit-il, est « la science des comptes de la société »<sup>21</sup>. Pour résoudre le problème de la misère, il faut « élever à la plus haute expression la science du comptable » ; « montrer les écritures de la société » et « établir l'actif et le passif de chaque institution ». Il faut « tenir les écritures à jour, c'est-à-dire déterminer avec exactitude les droits et les devoirs de manière à pouvoir, à chaque moment, constater l'ordre et le désordre et présenter la balance<sup>22</sup>... » En somme, il faut établir une *comptabilité nationale*. Nous avons évoqué l'« erreur de compte »,

---

<sup>16</sup> Rappelons que lorsque Proudhon parle de communisme, ce n'est pas à Marx qu'il pense mais des communistes utopiques, qu'il critique violemment, ou Louis Blanc.

<sup>17</sup> *Système des contradictions économiques*.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Système des contradictions*. Dans ses Carnets (15 janvier 1852), Proudhon écrit que « l'axiome fondamental » de l'économie politique est la comptabilité. Le 29 novembre 1847, il se plaint que « la France est une maison de commerce qui ne tient pas d'écriture ».

<sup>22</sup> *Confessions d'un révolutionnaire*. Proudhon évoque encore dans ses carnets, le 15 janvier 1852, « l'économie politique, dont l'axiome fondamental est la comptabilité... »

qui est l'accaparement par le propriétaire de la valeur engendrée par le travail collectif. Proudhon veut constituer la science de la production qui se traduit sous la forme des comptes de la société. Il anticipe sur des débats qui auront lieu dans les pays du bloc soviétique. Ainsi, Pierre Naville écrit-il :

« Avec le temps il devint plus clair que la substitution d'une planification centrale au marché libre n'abolissait pas la fonction de la valeur d'échange et que le problème des prix (y compris le salaire) restait au centre de la vie économique<sup>23</sup>. »

C'est ainsi, dit encore Naville, que se cristallisa peu à peu une théorie du « marché socialiste », ouvertement reconnu en Yougoslavie, préconisé en Hongrie, camouflé en URSS. La question cruciale était de déterminer si la planification permettait de former des « prix naturels ». La statistique devient l'outil indispensable pour constituer une comptabilité par branches et par secteurs. *Nous sommes en plein dans la problématique proudhonienne*. La question est moins de savoir si Proudhon est un « penseur libéral » que de savoir si Proudhon n'avait pas prévu les difficultés insurmontables dans lesquelles le communisme d'Etat allait s'engager et, corrélativement, si les analyses qu'il avait développées concernant l'organisation de l'économie socialisée n'étaient pas pertinentes.

Que l'économie soit capitaliste ou socialiste, la fonction de la gestion économique reste, en principe, la même : affecter les ressources avec un maximum de rationalité, c'est-à-dire éviter le gaspillage. Proudhon est parfaitement conscient que la « constitution de la valeur » dans une société où l'argent aura disparu, nécessite la mise en place de *comptes* très précis. C'est pourquoi, dit-il, l'Etat « ne doit procéder ici qu'avec prudence et circonspection » ; il y a, incontestablement, un caractère expérimental dans son projet. L'Etat doit examiner les « faits nouveaux » afin qu'ils servent de « prémisses à la partie positive des réformes ».

## URSS : la réforme Liberman

D'une façon générale, les administrateurs des pays de l'Est se plaignaient de l'impossibilité de définir la productivité du travail, faute de méthodes de calcul adéquates. Il n'y a pas non plus de moyen pour déterminer une comptabilité des coûts. Toutes ces préoccupations relèvent de la problématique du gaspillage abordée par Proudhon.

La réforme Liberman fut une tentative de réhabiliter le profit dans la gestion des entreprises soviétiques. Il s'agit de prendre comme indice de la réalisation du plan le profit des entreprises. Mais Liberman prend soin de préciser :

« La signification du profit en URSS a été réduite parce que l'on a ignoré dans une certaine mesure la loi de la valeur. Cette loi a été incorrectement interprétée par certains économistes soviétiques comme une sorte de malheureuse persistance du capitalisme dont on admettait qu'il fallait se débarrasser aussi vite que possible... Ignorer les exigences de la loi de la valeur conduisait à fixer arbitrairement les prix planifiés, et qui demeuraient trop longtemps en vigueur<sup>24</sup>. »

Précisément, Proudhon insiste constamment sur la nécessité de parvenir à la détermination de la valeur, à sa « constitution ». Au niveau de la micro-économie, rien ne peut indiquer, dans une opération particulière prise au hasard, « si c'est l'offre, valeur utile, qui l'a emporté, ou si c'est la valeur échangeable, c'est-à-dire la demande », dit Proudhon. Comme tout excès dans le prix d'une marchandise est suivi d'une baisse proportionnelle, « on peut regarder avec juste raison la moyenne des prix, pendant une période complète, comme indiquant la valeur réelle et légitime des produits ». Proudhon précise que cette moyenne, établie au niveau macro-économique, arrive *trop tard*<sup>25</sup> : dans le régime propriétaire, la constitution de la valeur se fait a posteriori. Mais qui peut dire, demande Proudhon, si cette moyenne, qui se situe au niveau macro-économique, ne pourra pas être un jour établie ?

---

<sup>23</sup> Pierre Naville, *le Nouveau Léviathan*, 4, « Les échanges socialistes », éditions Anthropos, p. 235.

<sup>24</sup> *Critique de l'économie politique*, La Nature des pays de l'Est, « Les réformes Liberman-Trapeznikov », p. 177-178.

<sup>25</sup> Bien entendu, Proudhon n'utilise pas les termes de micro- et de macro-économie...

« Qui sait si l'on ne pourrait pas, à l'avance, la découvrir ? Est-il un économiste qui ose dire que non ? Bon gré, mal gré, il faut donc chercher la mesure de la valeur : c'est la logique qui le commande <sup>26</sup>. »

Il reviendra à la société désaliénée, à la société associée, de parvenir à la constitution de la valeur. Si la loi de l'échange n'est pas trouvée, dit-il, « la faute est non pas aux faits mais aux savants » ; et tant que l'homme travaillera pour subsister, la justice sera la condition de l'association : « sans une détermination de la valeur, la justice est boiteuse, est impossible <sup>27</sup> ».

### « Prenez garde ! »

Proudhon avait compris trois choses :

- On ne fait pas une révolution sociale contre la paysannerie.
- S'il n'y a pas une certaine forme de concurrence (ou, plus exactement, d'émulation) dans l'appareil de production, aucun effort ne sera encouragé pour réduire les coûts de production, optimiser l'usage du matériel et éviter le gaspillage. Aucun système économique ne peut fonctionner si l'esprit d'initiative n'est pas encouragé.
- Le « communisme », c'est-à-dire un système étatisé, ne permet pas de faire de calcul économique ni de résoudre le problème de la valeur et conduit au gaspillage et à la ruine. Il faut donc faire des concessions au marché, mais de telle sorte qu'il ne nuise pas au bien commun.

L'attribution à Proudhon du label « libéral » a, curieusement, un pendant dans le mouvement libertaire lui-même en ce sens que certains militants de ce courant lui dénie sa qualité d'« anarchiste ». Ainsi, la récente publication d'un livre en anglais par des anarcho-syndicalistes sud-africains, *Black Flame*, qui suggère que Proudhon n'a été qu'un « précurseur », a relancé le débat sur cette question. Le participant à un « blog » discutant de ce livre fait remarquer ceci :

« En dehors de son anti-étatisme, de son anti-capitalisme, de son opposition aux propriétaires, de son fédéralisme, des communes, de l'auto-administration, de la décentralisation, de la critique de la propriété, de son analyse de la plus-value produite sur le lieu de travail, de la vision d'une révolution faite par le bas, de l'appel à l'autonomie ouvrière, du mot "anarchie", qu'est-ce que Proudhon a fait pour nous ? »

A la réserve près que Proudhon emploie la plupart du temps le mot « anarchie » dans son sens péjoratif habituel, la remarque du « blogueur » nous paraît tout à fait pertinente. Les partisans d'un Proudhon « libéral » ne peuvent pas arguer du fait que l'auteur de la formule « la propriété c'est le vol » aurait, en réhabilitant la propriété, radicalement modifié son approche à la fin de sa vie : nous avons rappelé que Proudhon lui-même déclara qu'il n'avait pas changé de point de vue, ni sur la propriété, ni sur l'analyse du capitalisme.

Il s'agirait donc plutôt de définir ce qui, dans le contexte historique des années 1850-1860, fait que Proudhon a cru nécessaire d'« assouplir » encore son approche du problème de la propriété. Jusqu'en 1851 il s'en tenait à l'idée de possession, qui était une forme atténuée de propriété. Dans ses articles et programmes politiques rédigés lors de la révolution de 1848, il se défend de vouloir abolir la propriété (préoccupations électorales obligent) mais reste encore dans l'idée de possession.

Curieusement, c'est dans *Idee générale de la révolution*, un ouvrage qui est en quelque sorte le bilan de ses réflexions sur la révolution de 1848, et dans lequel il formule les grandes lignes de l'anarchisme, qu'il abandonne l'idée de possession au profit de la propriété ! Que s'est-il passé ? Son expérience de député l'a convaincu de l'inanité de l'action parlementaire. Rien ne pourra être entrepris par cette voie. Mais il s'est aperçu également qu'il avait grandement sous-estimé à la fois le poids des classes moyennes et la prégnance du sentiment

---

<sup>26</sup> *Système des contradictions économiques*, p. 73.

<sup>27</sup> Le lecteur aura compris que pour Proudhon, le concept de « justice » ne doit pas être compris dans le sens juridique étroit mais dans son acception la plus large de société fondée sur la justice.

de propriété dans la population, de ce qu'il appelle « l'instinct d'acquisition »<sup>28</sup>, y compris dans la population ouvrière.

Traumatisé par la répression de l'insurrection de Juin, Proudhon tente de trouver une solution pacifique à la question sociale. Lorsqu'il déclare aux propriétaires que la théorie qu'il propose « a pour but de vous montrer comment, si vous le voulez bien, aucune révolution n'arrivera plus »<sup>29</sup>, cela n'est pas une adhésion à une vision libérale ni un rejet de la nécessaire transformation de la société : « Il s'agit simplement, pour les non-propriétaires, de leur faciliter les moyens d'arriver à la propriété ». Mais c'est aussi une mise en garde aux propriétaires au cas où ils s'opposeraient à ce projet : « Prenez garde ! » dit en effet Proudhon aux bourgeois. Dans une lettre à Marx du 17 mai 1846, il avait déclaré ne pas vouloir faire « une Saint-Barthélemy de propriétaires »<sup>30</sup>.

Dans sa *Théorie de la propriété*, Proudhon avait annoncé son changement de « méthode » : tant qu'il s'en tenait à ce qu'il pensait être la méthode héritée de Hegel, la possession était pour lui le « dépassement » de la propriété. Maintenant, il adhère à l'idée d'antinomie, dont il dit qu'elle ne se résout pas mais qu'elle s'équilibre. L'accession de tous à la propriété est pour lui une manière d'en équilibrer les effets néfastes : « La propriété, si on la saisit à l'origine, est un principe vicieux en soi et anti-social, mais destiné à devenir, par sa généralisation même et par le concours d'autres institutions [*Je souligne*], le pivot et le grand ressort de tout le système social. » L'extension de la propriété à tous équivaut en quelque sorte à sa dilution. L'accaparement, donc la concentration du capital, est produit par la division et la vente, dit Proudhon : en supprimant l'un et l'autre, en ôtant à la propriété sa « prérogative absolutiste », la terre sera possédée par tous, car elle « n'appartiendra domanialement à personne »<sup>31</sup>. Par un tour de passe-passe dialectique, l'extension de la propriété à tous équivaut pratiquement à sa collectivisation :

« Est-il vrai, en conséquence, que par la fonction essentiellement politique qui lui est dévolue, la propriété, précisément parce que son absolutisme doit s'opposer à celui de l'État, se pose dans le système social comme libérale, fédérative, décentralisatrice, républicaine, égalitaire, progressive, justicière ? Est-il vrai que ces attributs, dont aucun ne se trouve dans le principe de propriété, lui viennent au fur et à mesure de sa généralisation, c'est-à-dire à mesure qu'un plus grand nombre de citoyens arrive à la propriété ; et que pour opérer cette généralisation, pour en assurer ensuite le nivellement, il suffit d'organiser autour de la propriété et pour son service un certain nombre d'institutions et de services [*Je souligne*], négligés jusqu'à ce jour, abandonnés au monopole et à l'anarchie »<sup>32</sup> ? »

Le message est clair : la propriété dans son principe n'est pas libérale, égalitaire, progressive, etc. Ces attributs lui viennent de sa *généralisation*<sup>33</sup>. On n'a sans doute pas fait suffisamment attention à ces « institutions » auxquelles Proudhon fait appel pour « organiser » la propriété...

## Le paradoxe Proudhon

On peut comprendre qu'un homme qui s'oppose aux coalitions ouvrières et aux grèves parce que « l'augmentation des salaires et la réduction des heures de travail ne peuvent aboutir

---

<sup>28</sup> *Théorie de la Propriété*.

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> La bakouniniens de l'Internationale avaient fait le tri dans les œuvres de Proudhon afin de ne retenir que celles qui étaient « anarchiquement correctes ». James Guillaume lui-même, au dernier moment, sauve Proudhon des flammes : il n'avait pas, dit-il, entièrement répudié la forme révolutionnaire de l'action. Il avait certes bâti son système en vue de la liquidation amiable, mais il envisage aussi le cas où la bourgeoisie « n'acceptera pas le marché, auquel le massacre révolutionnaire sera alors substitué ». Il ne sera plus question de rachat ni d'indemnisation – ce que l'exclamation : « Prenez garde ! » semble bien confirmer.

<sup>31</sup> *Théorie de la Propriété*.

<sup>32</sup> *Ibid.* On constatera qu'une fois de plus le terme « anarchie » est employé dans son sens habituel, péjoratif.

<sup>33</sup> Aujourd'hui, ce n'est plus tellement la terre qui serait concernée par ce principe de généralisation de la propriété mais les actions, obligations, etc. Il n'est pas certain que les actionnaires des grandes firmes multinationales trouveraient très « libérales » les propositions de Proudhon...

qu'à l'enchérissement universel »<sup>34</sup> ait pu susciter des interrogations auprès des chercheurs et inciter ceux-ci à conclure que Proudhon conduisait le mouvement ouvrier dans une impasse. Ainsi, une lecture au premier degré de Proudhon peut susciter des doutes quant aux liens existant entre un auteur dont on a l'habitude de dire qu'il est contre les grèves, et un courant du mouvement ouvrier qui préconise la grève générale. En réalité, ce n'est pas tant que Proudhon soit *contre* les grèves ; il pense qu'elles ne peuvent pas régler la « question sociale » parce que tout acquis obtenu de cette manière est aussitôt annulé par le système capitaliste.

Comment Proudhon a-t-il pu alors être perçu de manière positive par le mouvement syndicaliste révolutionnaire ? Daniel Colson donne une explication séduisante en faisant référence à « l'extraordinaire intelligence pratique et théorique des mouvements ouvriers d'alors »<sup>35</sup>. Les militants syndicalistes révolutionnaires se trouvaient dans un registre pratique et étaient parfaitement capables de faire le tri dans la profusion d'idées qu'on peut trouver dans la pensée de Proudhon. Le chercheur, qui se trouve dans un registre spéculatif, pourra conclure que Proudhon est dans une impasse parce qu'il ne propose rien comme alternative à son « opposition » aux grèves. Or Proudhon propose bel et bien une alternative, mais il est vrai qu'il ne l'explique pas beaucoup. On pourrait nommer ce « quelque chose » : *organisme fonctionnel* et, appliqué plus particulièrement à la classe ouvrière, *organisation de classe*. C'est ce qu'il exprime dans sa formule métaphorique : l'atelier remplace le gouvernement, et que d'autres ont exprimé en disant que l'administration des choses remplace le gouvernement des hommes.

A la notion de citoyen, Proudhon oppose celle de producteur, et à l'action politique dans les instances représentatives – les parlements –, il oppose l'action des producteurs dans des instances regroupant ceux-ci sur la base de leur fonction dans le processus de production, ces instances étant ensuite fédérées entre elles jusqu'au niveau national, voire international. C'est la notion de « république industrielle » ou de « démocratie industrielle » qu'on retrouve dans le *Manuel d'un spéculateur en bourse*.

Si Proudhon s'oppose aux « coalitions ouvrières » et aux grèves, c'est bien parce qu'il propose *autre chose* à la place, fondé sur le « principe d'association » ou « le principe plus général encore et plus puissant de la *mutualité* » qui préludent à la « reconstitution politique et économique de la société »<sup>36</sup>. Cela ressemble étrangement à l'anarcho-syndicalisme.

Le reproche le plus sérieux qu'on puisse lui faire, c'est de ne pas avoir compris que les « coalitions ouvrières » et les luttes revendicatives constituent un « entraînement » à la réalisation de son projet. C'est une chose que Bakounine et ses amis, puis plus tard les syndicalistes révolutionnaires, ont parfaitement comprise.

## Conclusion

Les problèmes soulevés par la critique économique de Proudhon restent aujourd'hui d'une actualité brûlante. Le « message » qu'il lance se fonde sur le constat que le statut de la propriété des moyens de production n'est peut-être pas le critère principal de différenciation des systèmes économiques. Cette question s'est pourtant trouvée au premier plan des débats et polémiques dans le mouvement socialiste des débuts, et les différents courants issus du marxisme n'ont voulu voir comme solution à ce problème que ce qu'ils considéraient comme l'antithèse de la propriété privée : la propriété étatique.

La critique proudhonienne du communisme a sans doute été trop tentante pour qu'elle ne soit pas appelée à la rescousse par les partisans d'un Proudhon libéral. Mais c'est là un anachronisme. Proudhon n'a sans doute jamais lu le *Manifeste communiste*. Le communisme auquel il s'attaque est tout autre chose. En outre, prétexter de son « anticommunisme », de sa défense de la liberté individuelle, de sa défense de l'initiative en économie pour conclure qu'il était libéral, c'est implicitement affirmer que le projet d'une société libérée de l'exploitation de l'homme par l'homme conduit nécessairement à la négation de la liberté et de l'initiative

---

<sup>34</sup> *Capacité politique*, Marcel Rivière, p. 396.

<sup>35</sup> Daniel Colson, « Proudhon et le syndicalisme révolutionnaire », RA Forum, <http://raforum.info/spip.php?article3475>, mis en ligne par Ronald Creagh.

<sup>36</sup> *Capacité politique des classes ouvrières*, Marcel Rivière, 1924, p. 396.

individuelles. Or le « message » de Proudhon est de montrer qu'entre le communisme d'Etat et le libéralisme économique, il y a une autre voie.

La question de savoir si Proudhon est un « libéral » est un faux problème. Il est évident qu'il est obsédé par l'idée d'éviter un bain de sang et d'opérer une liquidation à l'amiable du capitalisme. Tout au plus pourrait-on le qualifier de « socialiste libéral » à condition de ne pas entendre « libéral » dans le sens qu'il a aujourd'hui ; ce serait aller au-devant de confusions et d'ambiguïtés aussi regrettables que l'usage du mot « anarchie ». Cependant, dans la mesure où sa pensée s'inscrit dans le courant du socialisme non-étatique, il serait plus juste de considérer Proudhon comme un précurseur du « socialisme à visage humain ». Ce qui convient le mieux, finalement, est « socialiste libertaire »...

L'originalité de Proudhon réside peut-être dans le fait qu'il a proposé une voie différente dans la réflexion sur le socialisme, une voie qui tente de contourner ce blocage psychologique que la question de la propriété a constitué dans les débats au sein du mouvement ouvrier. Aujourd'hui, la notion même de propriété des moyens de production est devenue ambiguë dans une société où les grandes entreprises dirigées par *un* propriétaire détenteur de la totalité du capital restent minoritaires. L'éventualité d'une *expropriation* des propriétaires des principaux moyens de production ne correspondrait pas aujourd'hui au phantasme du bourgeois du XIX<sup>e</sup> qui se voyait jeté hors de chez lui par des hordes de prolétaires faméliques et avides : elle se ferait de manière pratiquement invisible par le transfert informatique des actions et des obligations sur un autre compte, au bénéfice de la communauté – dont, soit dit en passant, les expropriés eux-mêmes feraient partie.

Consulté à la fin de sa vie par des ouvriers pour donner son avis sur le « Manifeste des Soixante », Proudhon se réjouit du « réveil de l'idée socialiste »<sup>37</sup>. Mais le fin mot de l'histoire se trouve sans doute dans la *Capacité politique des classes ouvrières*, son dernier ouvrage, publié après sa mort. Il y fait en quelque sorte son testament politique et c'est un étonnant exposé de la situation du mouvement ouvrier de l'époque. Il expose quelles sont les conditions pour que le prolétariat puisse parvenir à la capacité politique et conclut qu'alors, toutes les conditions ne sont pas remplies :

1. La classe ouvrière est arrivée à la conscience d'elle-même « au point de vue de ses rapports avec la société et avec l'Etat », dit-il ; « comme être collectif, moral et libre, elle se distingue de la classe bourgeoise ».

2. Elle possède une « idée », une notion de sa propre constitution, elle connaît « les lois, conditions et formules de son existence ».

3. Mais Proudhon s'interroge pour savoir si « la classe ouvrière est en mesure de déduire, pour l'organisation de la société, des conclusions pratiques qui lui soient propres ». Il répond par la négative : la classe ouvrière n'est pas en mesure de créer l'organisation qui permettrait son émancipation.

Proudhon mourut quatre mois après la fondation de l'Association internationale des travailleurs. Sur ce troisième point, les faits lui donnèrent tort.

René Berthier  
Octobre 2009

---

<b>Proudhon libéral ?</b> .....	1
« Laisser-faire, laissez-passer » .....	1
Propriété : vol, ou liberté ?.....	3
Le communisme.....	4
La valeur .....	5
URSS : la réforme Liberman .....	6
« Prenez garde ! » .....	7
Le paradoxe Proudhon .....	8
Conclusion .....	9

---

<sup>37</sup> « Lettre aux ouvriers en vue des élections de 1864. ».